

Les
Annales
du
Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL
ET
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

62^e Année — N^o II



NOVEMBRE 1936

REDACTION ET ADMINISTRATION :

Au Mont Saint-Michel (Manche)

Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. Téléph. 5.

Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42. Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent
de Janvier.

ETRANGER :
Un an : 7 francs

Imp. Fr. Simon, Rennes.

MEMENTO DU ZÉLATEUR DE SAINT MICHEL

Adresser toute la correspondance à M. le Directeur des Annales,
au Mont Saint-Michel (Manche)

Messes. — 12 francs. — Archiconfrérie : Donner nom et prières ;
Offrande facultative. — Neuvaines : Offrande facultative. — Lampes :
10 fr. pour 9 jours. — Cierges : 0 fr. 75, 1 fr. 50, 3 fr. — Consé-
cration des petits enfants : donner nom et prénom. Offrande : 2 fr.,
3 fr. ou 6 fr. — Ex-voto : Offrande pour le vestiaire de l'église, de pré-
férence, ou la propagande. Consulter avant d'offrir. — Annales : 5 fr.
par an pour la France ; 7 fr. pour l'Etranger.

Toute lettre qui comporte une réponse doit être accompagnée
d'un timbre.

I. — Chapelets de saint Michel : *cocotte* 1 fr. 25, 2 fr., 4 fr. 25 et
5 fr. l'unité franco. — Imitation pierres fines : 5 fr. et 8 fr. 50
l'unité franco. — Chaines argent : Prix divers.

Demander les prix et indiquer la couleur des pierres.

Méthodes pour réciter le chapelet, couverture cartonnée : 0 fr. 50.

II. — Médailles : Aluminium, 1 fr. 25, 1 fr. 50, 2 francs la douzaine
franco. — Métal patiné, artistiques : 1 franc, 2 francs, 3 fr., 5 fr.,
l'unité franco. — Argent patiné, artistiques : 3 fr. 50, 4 fr. 50,
6 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr. 50, 12 fr. 50, l'unité franco.

III. — Statuettes de saint Michel en métal : Argentées sans socle :
5 fr. (5 cm.) ; 6 fr. (7 cm.) ; 17 francs (10 cm.). — Sur socle 10 fr.
(5 cm.) ; 13 francs (7 cm.) ; 28 francs (10 cm.). — Statuettes artis-
tiques : argentées ou bronzées fin, sans socle : 40 francs (15 cm.),
115 et 125 fr. (25 cm.). — Sur socle : 70 et 75 francs (15 cm.) ;
130 et 140 fr. (25 cm.) — Le port du colis postal en plus.

V. — Images de saint Michel : noir, 1 fr. la douzaine franco ;
couleurs, 2 fr. la douzaine franco. — Images Apparition de saint
Michel. — Images de Notre-Dame du Mont-Tombe (Vierge noire),
3 fr. la douzaine franco. — Photogravure "Imperet", 32 x 24,
1 fr. franco. — Images diverses de saint Michel, en héliogravure
ou photogravure, artistiques, d'après les maîtres de la sculpture et de
la peinture. Envoi d'échantillons sur demande contre timbre de 0 fr. 50.

V. — Litanies de saint Michel : 3 fr. le cent franco. — Consécration
(nationale et personnelle) : 5 fr. le cent franco. — Exorcisme contre
Satan et les Anges rebelles, composé par Léon XIII. 0 fr. 60 les dix ;
5 fr. le cent franco (en français ou en latin.) — Tract Le Démon,
0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.). —
Neuvaines à saint Michel, couverture cartonnée : 0 fr. 50.

VI. — Quis ut Deus. Chant du pèlerin au Mont Saint-Michel. Partition
chant et orgue : 6 fr. 50 franco. — A saint Michel. Cantique de G.
BERNARD, couronné au concours de composition de Tourcoing, 1919. Par-
tition chant et orgue : 5 fr. 50 ; partie de chant seul : 1 fr. 25
franco. — A saint Michel. Cantate de Marcel LAURENT. Partition, chant
et orgue : 3 fr. 30 franco ; chant seul : 0 fr. 65 l'unité franco. —
La France à saint Michel, par TRACULIN, paroles et musique, 3 fr. la
douz. franco. — "Saint Michel, à votre naissance" et "O toi qui
trionphas", deux cantiques (airs connus), paroles seules, sur la même
feuille : 2 fr. le cent franco.

VII. — Scapulaires de saint Michel : 4 fr. 25 l'unité franco.

CE TARIF ANNULE LES PRÉCÉDENTS

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINES MENSUELLE : *La résistance énergique
et universelle à la franc-maçonnerie* (p. 161). — INTENTION MISSION-
NAIRE : *Les Missions de l'Afrique Centrale* (p. 162). — MEMENTO (p. 163).
— LA VIE DE L'ŒUVRE : *Zélateurs* (p. 163) ; *Nouveaux Associés* (p. 163) ;
Consécrations (p. 164). — LE 29 SEPTEMBRE 1936 AU MONT SAINT MICHEL
D. A. (p. 165). — AU SERVICE DE "L'ANGE DE LA PAIX" pour réaliser
"la cité paisible." CARD. LIÉNART. (p. 169). — LETTRE PASTORALE DE S. E.
Mgr. GRETE prescrivait un triduum à S'-MICHEL pour la France (p. 172).
ACTIONS DE GRACES (p. 175). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 176).

POUR NOTRE NEUVAINES MENSUELLE

(DU 15 AU 23 NOVEMBRE 1936)

I

LA RÉSISTANCE ÉNERGIQUE ET UNIVERSELLE A LA FRANC-MAÇONNERIE

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que l'Eglise
dénonce le péril de la franc-maçonnerie. Il ne man-
que pas de chrétiens pourtant encore aveugles sur ce point.
Tous connaissent-ils le grave avertissement du Code cano-
nique à ce sujet (canon 2.335) : « Ceux qui donnent leur
nom à une secte maçonnique ou à telle autre association
du même genre qui luttent contre l'Eglise et l'autorité
civile légitime, encourent par le fait même la peine d'ex-
communication réservée au Saint Siège ».

Puisque le Souverain Pontife attire notre attention
ce mois-ci sur ce point, chers associés de l'Archiconfrérie

du premier défenseur des droits de Dieu, rappelons-nous le serment de notre première communion : « Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et à toute société condamnée par l'Eglise, particulièrement à la franc-maçonnerie, et je m'attache à Jésus-Christ pour toujours ». Que ce souvenir, pendant ce mois de Novembre, qui nous invite aux réflexions sérieuses, stimule notre prière et notre action dans la ligne que l'Eglise nous trace.

L. B.

II

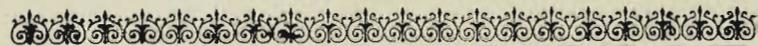
LES MISSIONS DE L'AFRIQUE CENTRALE

En Afrique Centrale, où l'on comptait à peine quelques rares chrétiens il y a environ cinquante ans, se trouvent aujourd'hui 1.869.200 catholiques, ainsi répartis :

Afrique Equatoriale Française	387.723
Angola	354.021
Congo Belge	1.077.509
Guinée Espagnole	49.947

De Juillet 1932 à Juin 1933, le progrès fut de 152.690. Il y a donc lieu de rendre grâce à Dieu pour une chose si consolante. Mais il ne faut pas non plus perdre de vue que le mouvement des conversions pourrait suivre un rythme encore plus accéléré, si le nombre des missionnaires était plus grand, et que le danger existe de voir passer au protestantisme ou à la religion musulmane un certain nombre de ces recrues catholiques dans la mesure même où elles ne seraient pas suffisamment soutenues et encadrées par un clergé écrasé par sa tâche.

L. B.



MEMENTO

MESSES. — *Chaque lundi du mois de Novembre, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.*

Samedi 7 Novembre, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de Saint Michel (et à 7 heures autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée : 3, 10, 17, 24, 29 Novembre ; 1, 8, 15, 22, 29, 30 Décembre.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN NOVEMBRE. — 1° *Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence pour toute autre Neuvaine et dans les mêmes conditions.* — 2° *Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de Saint Michel.* — 3° *Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel.*

NEUVAINES GÉNÉRALES DE DÉCEMBRE. — *Intention principale : Le plein succès du Congrès Eucharistique des Philippines.* — *Intention missionnaire : Participation des nouveaux chrétiens aux frais du culte.*



La Vie de l'Œuvre

ZÉLATEURS. — Ont reçu le diplôme : Mlle Sophie Mackievic ; Sœur Marie Elizabeth.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Septembre au 15 Octobre : 648 associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Septembre au 15 Octobre :
135 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Bernard Gossein (*Mézay*) ; Jacqueline Le Corsu (*Riva Bella*) ; Jean Lachaulle ; Jeanne Saint (*Saint-Gabriel*) ; Yves Bozec (*Tilly-sur-Seulles*) ; Marie-Thérèse Pizaine (*Soucieu-en-Jarret*) ; Luc Laillier (*Lyon*) ; Pierre, Robert, Geneviève, Jacques et Jean Lanteaume ; Henri et Roger Nicolas ; Georges et Fernand Ricard (*Marseille*) ; Françoise Perrin-Turenne (*Lyon*) ; Marie-Louise Casterousse (*Tournon*) ; Bertrand d'Hauterive (*Arca-chon*) ; Yvette Salvy (*Castres*) ; Pierre de Montmarin ; Chantal et Bertrand de Cournon (*Arthieul*) ; Serge et François Arcouët (*Nantes*) ; Denise Legendre (*Pleine-Fougères*) ; Jean, Geneviève, Henriette, Paul et Jeanne Hantz (*Montbéliard*) ; Michel, Simone et Jeanine Munche (*Auxelles-Bas*) ; Jean, Robert, Odette, Madeleine et Yvette Trittier (*Belfort*) ; Claude Châtelain ; Daniel Causeret (*Belfort*) ; André et Armand Monnier ; Fernand Bègue ; Jacques Grésot (*Châtenois*) ; Michelle Angot (*Tindja*) ; Jean Husson (*Orbey*) ; Monique Noble (*Epinal*) ; Théophile et François Xavier Eichinger (*Hochstatt*) ; Brigitte et François Mennesson ; Monique Dubois ; Ghilaine ; Monique et Brigitte de Belfort ; Georges Croquet ; Michel, Monique et Jean Charmin ; Bruno Lutterlin ; Michelle et Nicole Pagès ; Francis Lambotte ; Claude Martin (*Compiègne*) ; Pétronella Mensen (*Tilburg*) ; François de Béthune (*Marcke*) ; Jean Sempé (*Andresy*) ; René Faguais (*Macey*) ; Marie Sabatier (*Vitry-sur-Seine*) ; Marie-Thérèse, Geneviève et Monique Rouiller (*Pontorson*) ; Gabriel Marc ; Joseph Gerbet ; Louis et Marie Ey (*Perpignan*) ; Marie et Thérèse Roussel (*Rennes*) ; Xavier Porte (*Dieppe*) ; Françoise de Misouard (*Monturion*) ; Raymonde Namur (*Bordeaux*) ; René Bergey (*Pmery*) ; Pierre Bergey (*Nevers*) ; Marie Bergey (*Soisy-s-Seine*) ; Simon Grimaldi (*Paris*) ; Michel Carteaux (*Athesans*) ; Marie-Thérèse Guédon (*St-Vincent*) ; André Lamoureux ; Monique Fleury ; Henri Gendron ; Gilberte Deborde ; Pierre Bussi (*Bressuire*) ; Alain Bonhôte (*Chambrouet*) ; Nicole Delahaie (*Lantheny*) ; Marie Deborde (*Le Bernard*) ; Martial Mériaux (*Les Aubiers*) ; Monique Berthou (*Le Conquet*) ; Yves le Querec (*Phen-Peuh*) ; Janine et Jules Lemmen (*Cerfontaine*) ; Jean Lemmen (*Collet*) ; Gérard Meitg (*Baho*) ; Marguerite-Marie, Jacques et Michel Corbineau (*Blain*) ; Chantal Fourage (*Fay-de-Bretagne*) ; Mi-

chelle Lemaitre (*Paris*) ; André Lebreton (*Le Mans*) ; Christiane Canu (*Toulouse*) ; Raymonde et Paul Redarès (*Villefort*) ; Monique et Françoise Vuylstèke (*Belgique*) ; Guy et Serge Barthez (*Béziers*) ; Alain, Jean et Francis Barthez (*Nîmes*) ; Jean Binet (*Brest*) ; Marie Martinez (*Oran*) ; Henri Van de Velde (*Loochristi-lez-Gand*) ; Guy Maurice ; Claude Perrin ; Yvette, Odile et Colette Vincent (*Rochesson*).



Le 29 Septembre 1936 au Mont Saint-Michel

1836. — Victor Hugo vient au Mont Saint-Michel. Le sanctuaire est devenu une maison de force. Le poète admire en artiste et, de Coutances, fait le récit de son voyage. Il se plaint de n'avoir pas trouvé à l'hôtellerie le confort d'aujourd'hui. Mais le Mont n'est pas une auberge...

1876. — Les prisonniers sont partis. La « Bastille des mers » a cédé la place à la « cathédrale de la mer ». La tour centrale s'effrite et s'affaisse. Un crédit de douze cent mille francs est demandé. Des wagonnets circulent sur les rails de la grande nef. Mais pour qui restaure-t-on ? Le Mont n'est pas un musée...

1936. — Pour qui l'œuvre admirable des Edouard Corroyer, des Paul Gout, des Pierre Paquet ? Mais pour l'Archange et pour Dieu ; l'art n'est ici qu'au service de la foi.

Quinze cents pèlerins, — on a même dit dix-huit — l'ont compris au cours de cette journée ensoleillée et mémorable. Ils étaient venus du diocèse en grand nombre, très particulièrement de l'Avranchin et du Mortainais, de Basse-Normandie, de Bretagne, du Maine et d'au-delà, par la route de Pontorson, l'une des plus fréquentées qui soient en France. Des centaines de bérets blancs décelaient une association : celle de la jeunesse catholique féminine. Docile à l'appel de l'abbé Fauvel, son directeur, elle venait d'inaugurer son « pèlerinage » par la sainte communion. Et son exemple avait été suivi.

Dix heures. Franchi le grand degré, ouvertes les barrières qui tempèrent la curiosité, monté l'escalier abbatial, mais non toujours sans difficulté :

Guerrier paradisiaque

A notre aide

Vois : nous tendons le col

Sous l'effort

Pour gagner Paradis.

M. Levatois, le regretté curé du Mont, voulait que la Saint-Michel fût la fête de la fidélité. Ce fut, c'est encore. L'évêque de saint Michel est là, selon l'usage, et dans la majesté de son pontificat. A ses côtés, l'archidiacre d'Avranches, Mgr Leridez ; le chanoine Aubry, du Chapitre ; le vigilant gardien du chef de saint Aubert, M. l'Archiprêtre Cornille ; M. le Secrétaire particulier. La coule noire à plis droits est à l'honneur, et Dom Denys Buenner, prieur de Haute-Combe la porte avec dignité. MM. les archiprêtres de Cherbourg et Mortain, M. le Supérieur de l'Institut Notre-Dame, M. le chanoine L. Roblin, MM. les doyens de Sartilly, Isigny-le-Buat, occupent les places réservées, M. le doyen de Pontorson et M. Fauvel celles du diacre et du sous-diacre. Dans l'assistance, si heureusement compacte, beaucoup de prêtres encore, même des dignitaires, tel M. le doyen du Teilleul et les « pieux châtelains » que remarquait naguère Emile Baumann. Il ajoutait : « Trois au quatre chaires, un modeste harmonium pour accompagner, c'est maigre en un tel décor ». Peut-être. Encore faut-il convenir que le nombre ne fait rien à l'affaire quand les solistes s'appellent le chanoine Lesigne, l'abbé Lecœur et l'abbé Gautier, et l'accompagnateur l'abbé Legendre. Des séminaristes, dirigés par M. Pelcot, assurent les cérémonies.

« Les pierres ici vivent d'une vie sublime » ; combien plus les âmes ! » C'est là que S. Michel « voulu être honoré, c'est là qu'il attend la prière des foules », nous a dit Monseigneur. Voici qu'il la cueille sur nos lèvres, discrète et confiante.

Là, souvent les Français, aux heures de détresse,

Ont imploré jadis l'aide du Tout-Puissant :

Là, leurs vœux entendus, débordant d'allégresse

Ils ont béni leur Dieu d'un cœur reconnaissant.

L'histoire est un perpétuel recommencement. Pourquoi ne pas espérer, après l'épreuve, le *Magnificat* ?

C'est aussi ce que va nous dire, avec la flamme de l'ancien missionnaire, le doyen de Périers, M. Chalmé, appelant à notre secours l'ange de *lumière* et *d'action*. Le combat du ciel est renouvelé sur terre. Le *non serviam* de Lucifer est repris par les sans-Dieu et les contre-Dieu, par le communisme et le bolchevisme, acharnés à détruire les quatre piliers qui soutiennent la société : la religion, la famille, la patrie et la propriété. Que Saint Michel nous éclaire, dessille les yeux des aveugles ! Il y en a, et que n'offusque pas le rapprochement sur la croix de la faucille et du marteau ! Voir clair, agir ensuite. Saint Michel a été le premier combattant, le protecteur de la France, à Vouillé, sous les murs de Poitiers, au temps de Pépin le Bref, de Charlemagne, des Croisades, de la guerre de Cent ans ; il a été plus spécialement le protecteur de la Normandie, du Mont Inviolé. Qu'il se souvienne de ses gestes et les renouvelle ! Aidons-le nous-mêmes, fidèles à la consigne de *nous grouper, d'obéir* et de *prier*. — Le dogme est immuable et l'histoire bien établie, mais l'accent en rappelle que nous n'avons pas oubliés, ainsi celui de M. Bérenger, le premier aux *écoués*.

L'âme ainsi guidée s'abîme dans la prière, au cours de l'office divin qui s'achève dans la splendeur des rites et l'harmonie des chants sur l'autel de granit rose bourguignon où reposent les reliques des saints martyrs Etienne, Victor et Emérentienne, une parcelle des ossements de saint Benoit et de notre sainte Mère Marie-Madeleine Postel, nos modèles avant d'être nos intercesseurs.

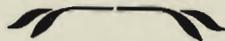
Les vêpres sont annoncées pour trois heures. Réfection et visite de la Merveille emploieront l'entre-temps. Les deux s'imposent. Hôteliers et gardiens y mériteront, pour des motifs divers, une commune reconnaissance. Les jeunes filles de l'A. C. J. F. devaient se réunir à la Salle Jeanne d'Arc. Leur nombre les amène à l'esplanade de la Croix de Jérusalem. Touristes, s'il en est encore, et pèlerins, qui remontent, précédant la procession, y gagneront d'entendre, au passage, si même ils ne s'arrêtent, l'abbé Fauvel convier en apôtre à l'apostolat, à la retraite fermée, à l'amour de l'Évangile dont le texte possédé sera lu, médité, mis en pratique. Demain, les « bergères » ne manqueront pas au bercail.

L'abbatiale est de nouveau remplie. Qui s'étonnerait ? Derrière ces murs augustes et vénérables redoute-t-on les attaques du « Malin » ? Les psaumes sont chantés, donnée la bénédiction, Monseigneur prend la parole. Pour la joie causée « à l'indigne successeur de saint Aubert » il veut dire merci ; pour le dédommagement qu'apporte à l'Archange la piété des pèlerins, il veut offrir ses félicitations. En vain détournerait-on la Merveille de sa destination. C'est une œuvre de foi. Elle a agenouillé des générations de moines, des légions de pèlerins, accourues de partout sur les voies montoises. Saint Michel a entendu leur prière confiante ; il l'a exaucée, et en des temps difficiles, comme au XV^e siècle. Si éprouvée qu'elle soit, la France n'est pas tombée si bas. Elle n'en a pas moins grand besoin de secours. Levons toujours les yeux vers la montagne d'où il peut nous venir. Saint Michel n'a rien perdu de son crédit. Adressons-nous à lui ; défions-nous de son adversaire, il rôde autour de nous pour notre perte ; veillons sur notre esprit en butte aux attaques de l'incrédulité, sur notre cœur en proie aux tentations. La récompense de la fidélité, c'est Dieu, et qui est comme lui : *Quis ut Deus ?*

Cette parole eût manqué. Heureux d'en avoir été favorisés les pèlerins répondent à l'envi par un chant de gratitude : *Domine salvum fac antistitem !* Comment n'espérerait-on pas que saint Michel s'y emploiera pour garder son évêque ?

Et le Salut du Saint-Sacrement termine en beauté la cérémonie. L'hymne de saint Michel y est chantée avec la foi et l'air des anciens jours. Aussi bien semble-t-il qu'elle n'aurait pas tout son sens avec une entorse à la tradition ! Les cœurs étaient à la joie autant qu'à la confiance. Rien de plus juste. La France néglige-t-elle ses devoirs envers son protecteur, elle pâlit et diminue, disait Mgr Delamare ; lui reste-t-elle fidèle, elle grandit et rayonne. Comme catholiques et comme français, nous ne serons donc jamais trop reconnaissants à notre évêque de nous ramener *fidèlement* aux pieds de l'Archange.

D. A.



Au Service de l'Ange de la Paix.

« Pour réaliser la Cité paisible »

« *Angelus pacis Michael...* », c'est le chant que l'Eglise met sur nos lèvres à plusieurs reprises aux jours des fêtes de l'Archange, pour demander à Saint Michel d'éloigner de nos foyers les tristesses de la guerre et d'y faire régner la paix.

Les conditions de la paix chrétienne, elles viennent d'être rappelées avec autorité par Son Eminence le Cardinal Liénard, aux anciens combattants réunis à Lourdes en Septembre dernier. Citons ces fortes paroles, elles sont d'actualité.

« ...Sur les erreurs et les négations du matérialisme, on est incapable de bâtir rien de solide... Le matérialisme n'amène pas la paix, il ne peut engendrer que la guerre et il est incapable de rebâtir la cité... »

Mais en construisant sur d'autres bases, est-ce que nous ne sommes pas capables, nous autres, (chrétiens), de réaliser cette cité paisible, objet des vœux de tant d'hommes ? Ah ! chrétiens, si nous connaissions nos richesses, si nous savions apprécier les biens que nous avons à notre disposition depuis notre enfance et dont peut-être, nous n'avons jamais su voir la portée !

Notre décalogue, cette loi morale qui nous vient des temps les plus reculés de l'humanité, cette loi morale que le bon Dieu nous a donnée, ce n'est pas seulement une loi religieuse. Par ses commandements elle nous marque nos devoirs envers Dieu d'abord, c'est entendu. Mais il en a sept sur dix qui nous marquent nos devoirs envers nos semblables. Et non seulement l'individu, mais la famille, mais la société, mais la nation, sont défendues, protégées, par ces commandements dans leurs biens matériels comme dans leurs biens moraux. Ils font une obligation à chacun de respecter le bien d'autrui et de rendre à chacun selon la règle de la justice.

Si l'on veut qu'il tienne debout, c'est sur la justice qu'il faut bâtir le monde. Elle est la seule base solide pour la société comme pour les individus. Faisons-nous les gardiens de ce code de morale ; il est, sans qu'on s'en doute, la condition

essentielle pour rebâtir du solide. Si l'on s'en éloigne on met du désordre ; si on s'en rapproche, on met de l'ordre dans la société comme dans sa vie propre.

**

Notre Eglise catholique a mission d'adapter les principes éternels aux circonstances, aux devoirs nouveaux que peuvent créer certains changements. C'est la gloire de nos Papes de s'être penchés avec une sollicitude sur chacun des problèmes de notre temps.

Quand on lit les Encycliques de Notre Saint Père le Pape Pie XI, on touche avec lui tous les problèmes actuels et sur chacun on trouve l'application des principes éternels de la morale adaptés aux conditions particulières de notre temps. Nous avons un plan pour rebâtir la cité et un architecte qui nous en définit admirablement les grandes lignes.

Pourquoi ne se sert-on pas de ce plan ? On s'en sert quelquefois. Nous avons la joie de trouver dans les discours d'hommes politiques bien éloignés de notre foi, des emprunts qui sont un hommage à cette doctrine sociale si lumineuse et si française, qui nous vient en droite ligne de Rome.

**

Mais voyez-vous, nous avons encore mieux. Pour pratiquer la justice, il ne suffit pas d'en connaître les règles, il y a la manière ; il y a la méthode chrétienne, la justice est parfois dure ; la méthode chrétienne c'est la charité. Il y a une manière, j'allais dire une tactique des soldats chrétiens, une tactique qu'ils ont apprise et qui consiste à aimer. Il nous a aimé le premier. Il nous a aimé tous, universellement, sans distinction de races. Il nous a aimé jusqu'au sacrifice de Lui-même et même Il nous a dit : « Je vous laisse un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimé moi-même. »

Voulez-vous, soldats chrétiens rendre acceptable à ceux qui ne nous connaissent pas, ce plan de justice que nous trouvons dans notre décalogue et notre loi morale ?... Allons-y avec la charité plein le cœur, en sachant comprendre et les erreurs des autres et leurs torts et leurs faiblesses et leurs misères. Ne leur en faisons pas un grief, mais ayons pitié de tout cela, et, avec charité, travaillons à leur ouvrir les yeux et soutenons leurs pas dans le chemin de la vie.

Cette charité, à l'heure actuelle, le Pape lui a donné un nom, un nom qui répond à son application. Il a dit « collaboration ». Vous entendez ! Au dessus de tant d'antagonismes entre peuples sous prétexte qu'ils sont différents et que chacun a son mérite, faire de toutes ces physionomies spéciales des nations un bouquet magnifique, un accord parfait, une union splendide pour le bien commun des hommes, au lieu de cet antagonisme qui ne vise qu'à attaquer la particularité du voisin, sa supériorité, et à s'engager dans des conflits sanglants.

Collaboration aussi entre patrons et ouvriers, c'est la solution de la question sociale. Ce n'est pas en tirant réciproquement les uns sur les autres qu'on peut arriver à donner à la profession, à l'économie, l'essor qui les tirera du marasme actuel. C'est bien plutôt en considérant le bien commun qui réunit les hommes du même milieu, pour les associer dans un effort commun pour rendre à chacun ce qui lui est dû, en apportant le même cœur à la tâche de collaboration.

A l'œuvre donc... »

Cardinal LIÉNARD.

UNE PRÉCIEUSE INDULGENCE

Il est une faveur spirituelle d'un grand prix qui est trop facilement oubliée : Le Pape Pie X, répondant au désir d'un saint religieux, a accordé une indulgence plénière qui sera appliquée à l'heure de la mort à tous les fidèles qui, au jour de leur choix, après s'être confessés et avoir communie, auront dit la prière ci-dessous, avec un profond sentiment d'amour de Dieu :

Seigneur mon Dieu, dès aujourd'hui, j'accepte de votre main, avec résignation et de plein cœur, le genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses angoisses, ses peines et ses douleurs.



LETTRE PASTORALE
DE S. E. Mgr. GRENTE ÉVÊQUE DU MANS
Prescrivait
un Triduum de Prières à Saint-Michel
Pour la France

Lecteurs des Annales et Membres de l'Archiconfrérie de St-Michel seront heureux de lire ici l'appel d'un évêque de France conviant tous ses prêtres et tous ses diocésains à la prière pour notre pays en si grande pitié. Cette lettre a été écrite, il est vrai, à l'occasion de la fête de l'Archange. La fête passée, ne disons pas : Adieu le Saint ! Suivons plutôt avec joie des directives si opportunes.

Nos Très Chers Frères,

Nous n'avons pas à vous l'apprendre : le pays souffre d'un malaise et d'une inquiétude, que des assurances verbales, et même les seuls efforts des hommes, ne peuvent suffire à calmer.

C'est la tradition de l'Eglise de recourir, en pareil cas à des prières solennelles ; et ce fut dans le passé, le pieux usage de nos pères d'invoquer Saint Michel, qu'ils savaient le protecteur de la France. Ne se souvenaient-ils pas, avec confiance de son rôle dans la mission libératrice de sainte Jeanne d'Arc ?

Aussi, N. T. C. F., avons-nous pensé que les circonstances de l'heure doivent nous engager à prier plus instamment encore le saint Archange, afin qu'il préserve notre chère patrie et de toute discorde intérieure et des périls du dehors.

En conséquence, Nous prescrivons un triduum de prières à l'honneur de saint Michel, les 27, 28 et 29 septembre prochains.

Dans toutes les églises et chapelles du diocèse où ce sera possible, il y aura, les trois jours, un salut du Très Saint Sacrement, durant lequel on chantera l'hymne « *Te splendor et virtus Patris* », suivi de l'antienne des secondes vêpres « *Princeps gloriosissime* » et de l'oraison « *Deus qui mîto ordîne* ».

Là où le salut ne serait point possible, on chantera, on réci-

tera, ces mêmes prières, les trois jours, après la messe principale.

Nous exhortons chaleureusement les fidèles à communier pour la France le 29 septembre, fête de St Michel ; et Nous autorisons, ce même jour, une grand'messe, ou des vêpres solennelles avant le Salut du Très Saint Sacrement, ou une procession du Saint Sacrement à l'intérieur de l'Eglise, selon les prévisions d'une assistance convenable.

Nous nous proposons de célébrer la sainte messe au nom de tout le diocèse, le matin du 29 Septembre, dans le sanctuaire du Mont Saint-Michel, et Nous demandons à nos chers diocésains de s'unir par la pensée à l'intention de leur évêque.

Mais ne Poublions pas, N. T. C. F., si dans l'hymne « *Lucis Creator* », que l'on chante partout aux vêpres du dimanche, nous conjurons le Seigneur, devant les menaces du danger, qu'il daigne entendre nos supplications :

Illabitur tetrum chaos

Audi preces cum fletibus

nous nous convions aussi mutuellement à le rendre plus propice par la fuite des occasions dangereuses et le repentir de nos fautes :

Vitemus omne noxium

Purgemus omne pessimum.

Soyez donc plus vigilants, N. T. C. F., à repousser les tentations et vaincre le mal ; appliquez-vous mieux à la pratique de vos devoirs de religion, de famille, d'état ; observez le repos dominical et sanctifiez le jour du Seigneur par l'assistance à la messe ; donnez à votre entourage l'exemple de sentiments, de paroles et de conduite plus chrétienne. Ainsi mériterez-vous la paix et le salut du pays.

Puisse le courage de Saint Michel, dans sa lutte victorieuse contre Lucifer, nous décider à plus d'assurance dans l'affirmation de notre foi ! Par notre faiblesse habituelle, nous avons trop acclimaté l'opinion à nous juger pusillanimes. Le monde nous a vus, depuis si longtemps raffiner de prudence et nous blottir sous les précautions, qu'une autre attitude lui paraît étrange, presque illicite. La revendication de nos simples droits de liberté religieuse serait bientôt taxée d'agression ! Quelle surprise, sinon quel mécontentement que des

âmes, qu'on croyait endormies ou paralysées, se réveillent et entendent vivre et agir !

De grâce, N. T. C. F., rappelons nous le mot, triste et vrai, d'Ozanam : « Ah ! qu'il s'opère de mal, par la timidité des gens de bien ».

Au lieu de voiler notre foi sous quelque réticence ; au lieu d'excuser notre réserve par la peur de déplaire, ou d'autres inconvénients éventuels, rendons hommage à Dieu par la vigueur notoire de nos convictions.

Enfin, ne vous laissez pas séduire par de faux bergers. L'apôtre Saint Jean recommandait aux fidèles de se tenir sur leurs gardes : « *Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint* ». Des promesses et des paroles dorées ne suffisent point pour donner un mandat de guides. Le Souverain Pontife vient de le proclamer, de nouveau, solennellement, en un discours important que Nous vous invitons à lire et à méditer.

Mais puisque Saint Michel a triomphé de l'ennemi redoutable qui séduisit Adam et Eve et trouve, en chaque siècle et dans tous les pays, des artisans de corruption pour accomplir son œuvre, — « *qui seducit universum orbem* » — profitons de sa fête prochaine, N. T. C. F., pour solliciter son secours contre celui qui dispose en « principe de ce monde », de l'erreur et de la haine.

O Saint Archange, ayez pitié de nous, de nos foyers, de notre pays ! Sauvez l'âme des enfants de France, et rendez vaines les menées de ceux qui travaillent à l'avènement de l'esprit de ténèbres. « *Sancte Michael, contra nequitiam et insidias diaboli esto praesidium... Spiritus malignos, qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo, divina virtute in infernum detrude* ».

Et sera.....

+ GEORGES,
Evêque du Mans.



ACTIONS DE GRACES

DECLARATION. — Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.

Ain : Je suis heureux de vous dire que le travail n'a pas cessé pendant le mois de septembre ; nous avons obtenu le bienfait du pain quotidien par saint Michel. Mme B. — **Aisne** : Je vous envoie les honoraires d'une messe d'actions de grâces et une offrande pour les « œuvres », c'est en reconnaissance à saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. M. B. — **Allier** : Veuillez inscrire une messe d'actions de grâces au saint Archange. M. D. — **Alpes-Maritimes** : Je me suis adressée à saint Michel pour la vente d'une propriété, (que j'essayais de vendre depuis longtemps), nous avons été exaucés sur le champ, nous en sommes vivement reconnaissants. M. L. — **Aude** : Je vous adresse, sous ce pli, une offrande promise pour deux grâces obtenues par saint Michel. J. P. — **Calvados** : Je vous fais savoir que j'ai obtenu une grâce par l'intercession de saint Michel : Veuillez célébrer une messe promise, il en sera ainsi tous les 3 mois. de S. D. — **Finistère** : Ayant obtenu une faveur sollicitée je remercie le saint Archange par la célébration d'une messe et une neuvaine de lampe. M. V. — **Loire** : Reconnaissance à saint Michel. M. P. — **Loire-Inférieure** : Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces ; nous avons obtenu une conversion : c'est une joie immense ; grand merci à saint Michel. M. G. — **Voudriez-vous célébrer une messe d'actions de grâces à l'autel de saint Michel. M. R. — Loiret** : Pour le 28^e anniversaire de notre mariage qui a été célébré un 29 septembre je vous adresse une offrande pour l'extension du Culte de saint Michel et en actions de grâces de sa protection à notre égard. H. S. — **Manche** : Reconnaissance à saint Michel : une petite offrande pour ses œuvres. X. — **Moselle** : Suivant promesse faite je vous envoie une offrande pour la verrière de saint Michel. Merci encore une fois à ce bon saint pour sa protection à mon égard. Veuillez inscrire cette grande faveur dans vos « Annales » comme je l'ai promis. Signé « Maurice ». — **Puy-de-Dôme** : Ayant obtenu diverses grâces par l'intercession de saint Michel, je viens le remercier par votre charitable intermédiaire : mon petit fils a enfin obtenu la situation qu'il sollicitait depuis longtemps. M. F. — **Pyrénées-Orientales** : Afin de remercier saint Michel de sa protection dans les moments critiques que nous avons traversés, je vous prie de célébrer une messe en son honneur. Mme C. — **Savoie** : J'ai le plaisir de vous envoyer une offrande, sur laquelle vous prélèverez les honoraires d'une messe d'actions de grâces, saint Michel nous a obtenu deux grandes faveurs temporelles. G. S. — **Seine** : Une action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue le mois dernier. I. S. — Veuillez je vous prie célébrer 4 messes dont une en action de grâces pour remercier saint Michel. M. D. — **Angleterre** : Je remercie saint Michel pour sa protection pendant l'année et surtout pendant mon pèlerinage à Lourdes. G. T.

Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

LES VICTIMES du « POURQUOI-PAS ».

Haute-Garonne. — TOULOUSE : Mme Roussel *fidèle abonnée.* — **Ille-et-Vilainé.** — SAINT-PERN : La très Révérende Mère Marguerite Marie du Sacré-Cœur, *supérieure générale des petites sœurs des Pauvres.* — **Loire-Inférieure.** — NANTES : M. Alexis Brunellière ; Mme Armande Brunellière ; Mlle Marie Dupont. — **Manche.** — MONTFARVILLE : M. l'abbé Coquoin, *curé.* — COUDEVILLE : M. l'abbé Brégaïnt, *curé.* — BAUBIGNY : M. l'abbé Vautier, *curé.* — COUTANCES : M. le Docteur Pierre Dudouyl, *chevalier de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, sénateur de la Manche.* — **Meurthe-et-Moselle.** — THIAUCOURT : M. Désiré Lorientte. — **Orne.** — SEZ : M. le chanoine Montembault, *chanoine titulaire et curé archiprêtre de la Cathédrale.* — **Haut-Rhin.** — HOCHSTATT : M. Jean Claden ; Mme Sophie Gabriel ; Mme Léonie Schmitt ; Mme Rosalie Goëpfert. — **Seine.** — PARIS : M. Paul Voïgard ; Mme Eugénie Voïgard. — **Seine-et-Oise.** — VERSAILLES : M. Grousseau, *Grand Croix de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-Le-Grand, ancien député du Nord, ancien professeur aux Facultés Catholiques.* — **Var.** — AIX-FOUR LA-PLAGE : M. Charles Millon. — **Yonne.** — AUXERRE : Mme la Générale Défontaine, née Marie Joséphe Noirot. — **Tunisie.** — TUNIS : Mme Marie L. Gebillot. — **Irlande.** — DUBLIN : M. Edmond Selley.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !*

Le Gérant : FR. SIMON.



IMPRIMERIE FR. SIMON, RENNES.

BIBLIOGRAPHIE

L'Almanach du Pèlerin pour 1937. — 144 p. gravures en couleurs, belle couverture. Rubriques nouvelles. Grand Concours : 40.000 francs de prix dont 15.000 en espèces. Toujours 2 francs l'exemplaire.

Mon Almanach pour 1937, instructif, utile. 96 pages. Nombreuses illustrations. Convient pour une distribution dans les Œuvres et les Groupements. La joie des individus et des familles. 0 fr. 75 l'exemplaire.

Le Calendrier de la Croix de 1937. Magnifique tableau en 2 couleurs (rouge et bleu), de Perrette, sur belle carte glacée : Le Christ en Croix. 37×26 cm. L'unité 0 fr. 30. Maisons de la Bonne Presse, 5, rue Bayard Paris 8^e.

Almanach du Propagateur des 3 Ave Maria. Riche couverture en couleurs. Texte varié, abondamment illustré. L'utile, l'agréable. 1 fr. 60 l'unité. 16 fr. la douzaine.

Almanach du Petit Propagateur. La joie des petits et même des grands. Illustration variée et abondante. 1 fr. 35 l'unité. 13 fr. 50 la douzaine.

Aux Bureaux du Propagateur, Blois (Loir-st-Cher).

Almanach de la Revue du Rosaire. 96 pages. Abondante et très belle illustration, remarquable par l'heureux choix d'histoires sérieuses et édifiantes. Prix 3 fr.

Aux Editions de la Revue du Rosaire à Saint-Maximin (Var) France.



LES MARÉES DANS LA BAIE DU MONT S^t-MICHEL

Du 15 Novembre au 15 Décembre 1936.

DATES	PLEINES MERS				DATES	PERIODES MERS			
	matin	hauteur	soir	hauteur		matin	hauteur	soir	hauteur
Nov.	n. m.	m. c.	h. m.	m. c.	Déc.	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.
15 D	6.32	13.	18 49	12.80	1 M	7.38	13.85	20.	13.25
16 L	7.04	12.95	19 21	12.65	2 M	8.22	13.45	20 43	12.70
17 M	7.37	12.85	19 55	12.40	3 J	9. 4	12.90	21.24	12.05
18 M	8.11	12.55	20 29	12	4 V	9.45	12.30	22. 9	11.40
19 J	8.44	12.25	21. 4	11.60	5 S	10.33	11.65	22.58	10.90
20 V	9.24	11.75	21.45	11.15	6 D	11.29	11.15
21 S	10.09	11.45	22.36	10.90	7 L	0 2	10.70	12.41	10.90
22 D	11. 8	11.30	23.45	10.95	8 M	1.17	10.70	13.52	10.90
23 L	12.23	11.45	9 M	2.24	10.95	14.54	11.10
24 M	1. 4	11.35	13.41	11.95	10 J	3.22	11.30	15.48	11.40
25 M	2.17	12	14.49	12.55	11 V	4.12	11.80	16.35	11.80
26 J	3.18	12.75	15.37	13.10	12 S	4.56	12.25	17.16	12.20
27 V	4.14	13.25	16.42	13.55	13 D	5.36	12.60	17.55	12.45
28 S	5. 8	13.75	17.35	13.80	14 L	6.13	12.85	18.33	12.65
29 D	6.	14.	18.26	13.85	15 M	6.50	13	19. 7	12.75
30 L	6.51	14.05	9.15	13.65	16 M	7.26	13.05	19.43	12.75

LES PLUS BELLES MARÉES : 28, 29, 30 Novembre. 1, 2, Décembre.

Observations. — La barre, ou arrivée de la mer dans le cours du Couesnon se produit au Mont environ 1 h. 1/2 avant la pleine mer. L'heure indiquée dans ce tableau est l'heure *solaire*. L'heure de l'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard*. — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13^m20 à 13^m40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

PRIÈRE POUR LA FRANCE

Cette belle et touchante supplique à Saint Michel devrait être répandue à profusion.

0,50 la douzaine ; **3 francs** le cent ; **25 francs** le mille.

(Aux Bureaux des Annales, Le Mont Saint-Michel).